

Actualité Sociale

Le SU UNSA vous informe

Chers adhérents, sympathisants et collègues,

Plus que jamais, vos élus restent engagés à vos côtés pour négocier au mieux de vos intérêts sur le sujet majeur de la Qualité de vie et des conditions de travail... un sujet qui dans notre actualité pèse plus que jamais et où, nous le savons, les attendus sont élevés.

Cette négociation ouvre de nombreuses options telles l'organisation et la charge de travail, les horaires, la mobilité, le temps partiel, le télétravail... autant de sujets que nous demandons d'ouvrir dans un calendrier social resserré.

Concernant le télétravail, le dossier est abordé dès cette semaine.

Le Syndicat Unifié UNSA rappelle sa volonté de maintenir le télétravail à l'ensemble des fonctions supports et de l'étendre à toutes les fonctions commerciales sur la base du volontariat et sous la responsabilité des managers de proximité.

Il n'est pas question de notre point de vue d'accorder cette option à certains et de la refuser systématiquement à d'autres par pur dogme. Il n'est pas question d'accepter une quelconque forme de décision discriminatoire.

Il est temps que nos dirigeants fassent confiance à leur encadrement de proximité sur les sujets relevant de l'organisation des équipes, des horaires, du travail pour une meilleure efficacité portée par un mieux-être au travail.

Les élus du Syndicat Unifié UNSA restent à votre écoute et en soutien en métropole et dans les DOM.

Le bureau Syndical
Agir pour Construire...Ensemble!



Syndicat Unifié
CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC

Bulletin d'adhésion 2023

(à retourner par mail sur su.unsapacra@gmail.com)

NOM / PRENOM : _____

AFFECTATION : _____ ES : _____ REGION _____

CLASSIFICATION : _____ EMPLOI : _____

SOCIETAIRE : OUI NON (Barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : ____/____/____ E-MAIL PERSO : _____

MOBILE PERSO : _____ MOBILE PRO : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ C.P. : _____

Date

Signature

Tarif des Cotisations annuelles 2023

CLASSIF	TARIF ANNUEL	APRES DEDUCTION DE 66%	TARIF MENSUEL
A	95 €	32,30€	9,50€
B	100 €	34,00€	10,00€
C	108 €	36,72€	10,80€
D	115 €	39,10€	11,50€
E	124 €	42,16€	12,40€
F	132 €	44,88€	13,20€
G	150 €	51,00€	15,00€
H	170 €	57,80€	17,00€
I	188 €	63,92€	18,80€
J	210 €	71,40€	21,00€
K	220 €	74,80€	22,00€
RETRAITES	50% dernière cotisation		

Paiement par prélèvement :
(joindre un RIB + exemplaire SEPA ci-joint rempli)

Cocher la case de votre choix :

Mensuel (10 Prélèvements sur la base d'une année pleine)

Annuel (fin mai)

Rappel: Afin d'encourager la syndicalisation, la Loi de finances permet de déduire 66% du montant de votre cotisation de vos impôts.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat ET à la trésorerie de l'association. En aucun cas elles seront transmises à une autre structure. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au trésorier ou au DSC de votre section ou au trésorier national.

